

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01287

Numéro SIREN : 340 556 489

Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION ARESIENNE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2018 sous le numéro de dépôt 2350

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 13 FEV. 2018

sous le N°

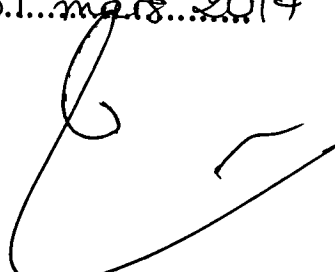
2350

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'AGOA

du 31...mars...2017



Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	74 332	70 086	4 245	3 489
	Fonds commercial (1)	1 224 723	244 945	979 778	979 778
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	44 814	40 414	4 400	
	Constructions	627 219	627 219		529
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 181 422	1 919 725	261 697	241 979
	Autres immobilisations corporelles	276 226	240 563	35 663	31 296
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 300 537	10 533	5 290 004	5 300 537
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	813 246		813 246	808 216
	Prêts	34 161		34 161	34 161
	Autres immobilisations financières	1 192 811		1 192 811	1 179 407
TOTAL (II)		11 769 491	3 153 486	8 616 006	8 579 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	28 792		28 792	30 625
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 798 753	4 459	4 794 294	4 675 364
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	60 257	5 784	54 473	80 022
	Autres créances	3 114 839	13 000	3 101 839	2 782 183
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 233		3 233	3 233
	DISPONIBILITES	2 778 778		2 778 778	1 456 487
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	151 909		151 909	212 269
	TOTAL (III)	10 936 561	23 243	10 913 318	9 240 183
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		22 706 052	3 176 729	19 529 323	17 819 574

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

32 371

30 758

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2016	30/09/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	903 050	903 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	90 305	90 305
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 726 090	3 715 536
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 701 417	1 516 262
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 420 861	6 225 153
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	157 099	237 092
	Provisions pour charges	306 806	281 567
	Total des provisions	463 905	518 659
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 141 431	4 599 794
	Emprunts et dettes financières divers	424 529	670 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 792	49 437
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 656 371	3 588 067
	Dettes fiscales et sociales	2 287 054	2 078 130
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	96 381	89 979
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 644 557	11 075 763
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 529 323	17 819 574
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 701 416,57	1 516 261,86
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 045 726	7 445 449
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 061 398	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	40 004 162		40 004 162	38 632 563
	Production vendue (Biens)	4 209 234		4 209 234	4 389 796
	Production vendue (Services et Travaux)	689 628		689 628	660 344
	Montant net du chiffre d'affaires	44 903 023		44 903 023	43 682 703
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	3 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			228 443	103 008
	Autres produits			154 118	164 517
	Total des produits d'exploitation (1)			45 288 584	43 953 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			31 609 995	30 363 050
	Variation de stock			(120 252)	322 878
	Achats de matières et autres approvisionnements			310 813	394 970
	Variation de stock			1 833	(9 741)
	Autres achats et charges externes			4 313 290	4 269 011
	Impôts, taxes et versements assimilés			851 861	1 011 439
	Salaires et traitements			4 147 492	3 899 728
	Charges sociales du personnel			1 631 846	1 515 364
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			109 311	118 936
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			10 243	9 976
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			98 831	31 294
	Autres charges			13 851	12 045
	Total des charges d'exploitation (2)			42 979 112	41 938 950
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 309 472	2 014 278

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 309 472	2 014 278
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	250 686	300 532
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	7 338	7 526
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 811	13 152
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	511	3 240
Total des produits financiers		266 347	324 450
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 533	
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 447	74 850
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		44 980	74 850
RESULTAT FINANCIER		221 367	249 600
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 530 839	2 263 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		9 246
	Sur opérations en capital	10	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 300	
	Total des produits exceptionnels	27 310	9 246
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	28 608	27
	Sur opérations en capital	473	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 239	45 864
	Total des charges exceptionnelles	54 319	45 891
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 009)	(36 645)
PARTICIPATION DES SALAIRES		455 912	392 073
IMPOTS SUR LES BENEFICES		346 501	318 898
TOTAL DES PRODUITS		45 582 241	44 286 924
TOTAL DES CHARGES		43 880 825	42 770 662
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 701 417	1 516 262
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		251 280	303 512
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			312

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 529 323** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **45 582 241** euros et un total **charges** de **43 880 825** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 701 417** euros. L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **30/09/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	500 000	903 050	903 050	903 050	903 050
	Nombre d'actions ordinaires	17 980	18 061	18 061	18 061	18 061
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	41 208 503	42 927 877	43 135 473	43 682 703	44 903 023
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	1 901 770	1 831 331	2 345 243	2 408 916	2 582 187
	Impôts sur les bénéfices	428 717	272 460	239 522	318 898	346 501
	Participation des salariés	335 934	342 539	398 417	392 073	455 912
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	964 073	1 031 961	1 277 316	1 516 262	1 701 417
	Résultat distribué		343 159	343 159	505 708	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	63	67	95	94	99
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	54	57	71	84	94
	Dividende attribué		19	19	28	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	158	149	148	162	152
	Montant de la masse salariale	3 797 199	3 727 008	3 689 327	3 828 080	4 087 037
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 295 205	1 383 731	1 465 748	1 515 364	1 631 846

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 197 165 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, et l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 133 K€, ainsi que le maintien d'emploi(s).

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	1 294 300		4 755			1 299 055
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 294 300		4 755			1 299 055

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	1 224 723	
TOTAL	1 224 723	

Le mali technique fait l'objet d'une dépréciation de 244 945 €

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	40 314		4 500			44 814
Constructions sur sol propre	35 076					35 076
sur sol d'autrui	592 143					592 143
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 121 230		105 827		45 634	2 181 422
Instal., agencement, aménagement divers	61 391					61 391
Matériel de transport	39 657		13 711			53 368
Matériel de bureau, mobilier	202 264		9 694		50 492	161 467
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 092 075		133 732		96 126	3 129 681

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 300 537					5 300 537
Autres titres immobilisés	808 216		5 040		10	813 246
Prêts et autres immobilisations financières	1 213 568		51 906	5 040	33 462	1 226 972
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 322 321		56 946	5 040	33 472	7 340 756

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêt 3 233 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	66 088	3 998		70 086
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 088	3 998		70 086
Terrains	40 314	100		40 414
Constructions sur sol propre	35 076			35 076
sur sol d'autrui	591 614	529		592 143
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 879 251	86 108	45 634	1 919 725
Autres Instal., agencement, aménagement divers	58 045	2 613		60 658
Matériel de transport	31 195	8 915		40 110
Matériel de bureau, mobilier	182 777	7 047	50 029	139 794
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 818 272	105 312	95 663	2 827 921

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Dans le cas de l'entité cette durée d'utilisation n'est pas notablement différente de la durée d'usage retenue antérieurement à l'application du règlement CRC 2002-10.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	10 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 20 ans
Matériel & outillage	De 5 à 10 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 8 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparation : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	237 092	98 831	178 824	157 099
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	281 567	25 239		306 806
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		518 659	124 070	178 824	463 905
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	244 945			244 945
			10 533		10 533
	Sur stocks et en-cours	3 136	4 459	3 136	4 459
	Sur comptes clients	6 840	5 784	6 840	5 784
	Autres		13 000		13 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	254 921	33 776	9 976	278 721
TOTAL GENERAL		773 580	157 847	188 800	742 626
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			109 075 23 533 25 239	161 500 27 300	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	244 945	10 533		244 945 10 533
Sur stocks et en-cours	3 136	4 459	3 136	4 459
Sur comptes clients	6 840	5 784	6 840	5 784
Autres		13 000		13 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	254 921	33 776	9 976	278 721

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 30/09/2016	Dépréciations	Net au 30/09/2016	Net au 30/09/2015
Matières premières, approvisionnements	28 792		28 792	30 625
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 798 753	4 459	4 794 294	4 675 364

Stocks

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts		34 161		34 161
Autres immobilisations financières		1 192 811	32 371	1 160 440
Actif Circulant				
Clients douteux ou litigieux		6 805	6 805	
Autres créances clients		53 452	53 452	
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		2 599	2 599	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices		194 669	194 669	
Taxes sur la valeur ajoutée		112 166	112 166	
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers		142 595	142 595	
Groupe et associés		1 822 602	1 822 602	
Débiteurs divers		840 209	840 209	
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avances		151 909	151 909	
TOTAL DES CREANCES		4 553 977	3 359 376	1 194 601

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont la SOCIETE DE DISTRIBUTION ARESIENNE est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

Dettes

Etat exprimé en euros	30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 061 398	1 061 398		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	4 080 033	1 519 994	2 404 152	155 887
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	424 529	424 529		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 656 371	3 656 371		
Personnel et comptes rattachés	1 182 719	1 182 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	769 840	769 840		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	61 923	61 923		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	272 573	272 573		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	96 381	96 381		
Dette représentative de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	11 605 765	9 045 726	2 404 152	155 887

Location financement : Crédit-Bail & Location Financière

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2016
VALEUR D'ORIGINE				260 000	97 900	357 900
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			225 333	9 452	234 785
	Dotation exercice			34 667	27 142	61 809
	TOTAL			260 000	36 594	296 594
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			255 128	29 484	284 612
	Redevances Exercice			23 276	28 251	51 527
	TOTAL			278 404	57 735	336 139
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 251	28 251
	entre 1 et 5 ans				18 791	18 791
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				47 042	47 042
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				979	979
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				979	979
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				31 077	28 251	59 328

Seules les informations les plus significatives sont communiquées.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	22
Emprunts et dettes financières divers	9 721
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	653 641
Dettes fiscales et sociales	1 908 954
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 572 338

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	1 841
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	715 301
Autres créances	
	717 141

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	151 909	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	151 909	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 061,00	50,0000	903 050,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 061,00	50,0000	903 050,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2016
Capital social	903 050				903 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	90 305				90 305
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 715 536	1 010 554			4 726 090
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 516 262	(1 516 262)		1 701 417	1 701 417
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 225 153	(505 708)		1 701 417	7 420 861

Date de l'assemblée générale 23/03/2016

Dividendes attribués 505 708

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 505 708

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 719 445

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 719 445

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 195 709

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat,
- du Crédit Impôt Compétitivité et Emploi (CICE).

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	2 530 839	602 690	1 928 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(482 921)	(256 189)	(226 732)
RESULTAT COMPTABLE	2 047 918	346 501	1 701 417

(1) après retraitements fiscaux.

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi, le crédit d'impôt apprentissage et de la réduction d'impôt mécénat sont affectés au résultat courant.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	32 671
	Tascom	170 415
	Participation des salariés	194 881
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		397 967

Sont communiquées les bases fiscales significatives qui conduiront soit à un accroissement soit à une réduction de la dette future d'impôt.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

30/09/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	14	
	Professions intermédiaires	18	
	Employés	120	
	Ouvriers		
	TOTAL	152	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
30/09/2016				
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS L'AUTO ARES	(567 745)	99,99	(45 563)	
SCI LA MONTAGNE	2 646 072	99,99	315 311	
SCI ARES EXPANSION	42 034	100,00	64 315	
SAS ARES DISTRIBUTION	(13 687)	100,00	(2 450)	
SAS ARES MULTIMEDIA	42 467	100,00	(1 591)	
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros		30/09/2016	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations			5 300 537	
Créances rattachées à des participations				
Prêts et autres immobilisations financières			431 684	
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances			1 822 602	
Capital souscrit appelé, non versé				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			205 205	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits financiers				
Produits de participations			249 987	
Autres produits financiers			1 293	
Charges financières				
Charges financières				
Autres éléments				
Loyers payés et taxes foncières refacturées			1 095 778	

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	194 881 €
L'intéressement des salariés pour	261 031 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 171 748 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	1%	1%
Taux d'actualisation	1.5%	1.5%
Taux de rotation du personnel	1% / an constant	1% / an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Cession immobilisations : VNC / Pdt de cession	473	10
Dotations et reprises s/ provisions non déductibles	25 239	
Litiges : charges / reprise sur provision	28 147	27 300
Pénalités	90	
Autres charges	371	

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	18 400 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Informations relatives aux parties liées - Anc 2014-03 - Art 832-16 / Art 833-16

Liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

NEANT

SOCIETE DE DISTRIBUTION ARESIENNE - SODICAR

Société par actions simplifiée
au capital de 903.050 euros
Siège social : Route de Bordeaux
33740 ARES
340 556 489 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30

SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **décide d'affecter** le résultat bénéficiaire s'élevant à 1.701.416,57 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	1.701.416,57 euros
------------------------	--------------------

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit	1.087.342,57 euros
---------------------------	--------------------

Dividendes :

A titre de dividende	614.074 euros
----------------------	---------------

Totaux	1.701.416,57 euros	1.701.416,57 euros
---------------	---------------------------	---------------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de **34 euros**.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, institué par l'article 117 Quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2015	505.708 €		
30 septembre 2014	343.159 €		
30 septembre 2013	343.159 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



AXAR – Audit Xavier ROUSSEL

Membre de la Compagnie de Poitiers
18 Cours Lemercier
17100 SAINTES

**FIAC - Franco Ibérique d'Audit et de
Commissariat aux Comptes**

Membre de la Compagnie de Pau
Résidence « Ederena » - Le Forum
64100 BAYONNE

SAS SODICAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 903 050 €

Route de Bordeaux
Lieu dit La Montagne
33740 ARES

R.C.S. : BORDEAUX 340 556 489

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des Associés, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société SAS SODICAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et Méthodes comptables :

L'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de la Société.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

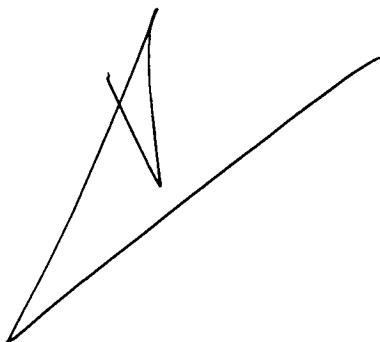
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bayonne et à Saintes, le 13 Mars 2017
Les Commissaires aux Comptes,

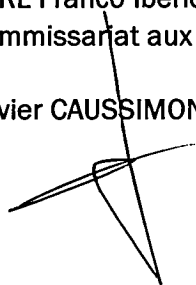
Cabinet Audit Xavier ROUSSEL -
AXAR

Xavier ROUSSEL

A stylized signature consisting of a large, sweeping loop followed by a sharp upward stroke and a horizontal line.

SARL Franco Ibérique d'Audit et de
Commissariat aux Comptes - FIAC

Xavier CAUSSIMONT

A signature consisting of a series of overlapping loops and a final downward stroke.

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	74 332	70 086	4 245	3 489
	Fonds commercial (1)	1 224 723	244 945	979 778	979 778
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	44 814	40 414	4 400	
	Constructions	627 219	627 219		529
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 181 422	1 919 725	261 697	241 979
	Autres immobilisations corporelles	276 226	240 563	35 663	31 296
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 300 537	10 533	5 290 004	5 300 537
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	813 246		813 246	808 216
	Prêts	34 161		34 161	34 161
	Autres immobilisations financières	1 192 811		1 192 811	1 179 407
TOTAL (II)		11 769 491	3 153 486	8 616 006	8 579 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	28 792		28 792	30 625
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 798 753	4 459	4 794 294	4 675 364
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	60 257	5 784	54 473	80 022
	Autres créances	3 114 839	13 000	3 101 839	2 782 183
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 233		3 233	3 233
	DISPONIBILITES	2 778 778		2 778 778	1 456 487
	Charges constatées d'avance	151 909		151 909	212 269
	TOTAL (III)	10 936 561	23 243	10 913 318	9 240 183
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		22 706 052	3 176 729	19 529 323	17 819 574
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				32 371	30 758
(3) dont créances à plus d'un an					

Document soumis
au contrôle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	903 050	903 050
	RESERVES		
	Réserve légale	90 305	90 305
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 726 090	3 715 536
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 701 417	1 516 262
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 420 861	6 225 153
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	157 099	237 092
	Provisions pour charges	306 806	281 567
	Total des provisions	463 905	518 659
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 141 431	4 599 794
	Emprunts et dettes financières divers	424 529	670 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 792	49 437
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 656 371	3 588 067
	Dettes fiscales et sociales	2 287 054	2 078 130
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	96 381	89 979
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 644 557	11 075 763
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 529 323	17 819 574
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 701 416,57	1 516 261,86
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 045 726	7 445 449
(2) Dont des courants courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 061 398	

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	40 004 162		40 004 162	38 632 563
	Production vendue (Biens)	4 209 234		4 209 234	4 389 796
	Production vendue (Services et Travaux)	689 628		689 628	660 344
	Montant net du chiffre d'affaires	44 903 023		44 903 023	43 682 703
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	3 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			228 443	103 008
	Autres produits			154 118	164 517
	Total des produits d'exploitation (1)			45 288 584	43 953 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			31 609 995	30 363 050
	Variation de stock			(120 252)	322 878
	Achats de matières et autres approvisionnements			310 813	394 970
	Variation de stock			1 833	(9 741)
	Autres achats et charges externes			4 313 290	4 269 011
	Impôts, taxes et versements assimilés			851 861	1 011 439
	Salaires et traitements			4 147 492	3 899 728
	Charges sociales du personnel			1 631 846	1 515 364
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			109 311	118 936
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			10 243	9 976
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			98 831	31 294
	Autres charges			13 851	12 045
	Total des charges d'exploitation (2)			42 979 112	41 938 950
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 309 472	2 014 278

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 309 472	2 014 278
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	250 686	300 532
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	7 338	7 526
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 811	13 152
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	511	3 240
Total des produits financiers		266 347	324 450
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 533	
	Intérêts et charges assimilées (4)	21 447	74 850
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		44 980	74 850
RESULTAT FINANCIER		221 367	249 600
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 530 839	2 263 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		9 246
	Sur opérations en capital	10	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 300	
	Total des produits exceptionnels	27 310	9 246
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	28 608	27
	Sur opérations en capital	473	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 239	45 864
	Total des charges exceptionnelles	54 319	45 891
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 009)	(36 645)
PARTICIPATION DES SALAIRES		455 912	392 073
IMPOTS SUR LES BENEFICES		346 501	318 898
TOTAL DES PRODUITS		45 582 241	44 286 924
TOTAL DES CHARGES		43 880 825	42 770 662
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 701 417	1 516 262
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		251 280	303 512
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			312

Document soumis

au contrôle

du commissaire aux comptes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

**Thierry ESPIÉ
Expert comptable**

**Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes**

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de 19 529 323 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 45 582 241 euros et un total **charges** de 43 880 825 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 1 701 417 euros. L'exercice considéré débute le 01/10/2015 et finit le 30/09/2016. Il a une durée de 12 mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles portent en particulier sur :

- la détermination des stocks et des créances douteuses ;
- au contrôle des provisions pour risques et charges ;

du commissaire aux comptes

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	500 000	903 050	903 050	903 050	903 050
	Nombre d'actions ordinaires	17 980	18 061	18 061	18 061	18 061
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	41 208 503	42 927 877	43 135 473	43 682 703	44 903 023
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 901 770	1 831 331	2 345 243	2 408 916	2 582 187
	Impôts sur les bénéfices	428 717	272 460	239 522	318 898	346 501
	Participation des salariés	335 934	342 539	398 417	392 073	455 912
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	964 073	1 031 961	1 277 316	1 516 262	1 701 417
	Résultat distribué		343 159	343 159	505 708	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	63	67	95	94	99
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	54	57	71	84	94
	Dividende attribué		19	19	28	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	158	149	148	162	152
	Montant de la masse salariale	3 797 199	3 727 008	3 689 327	3 828 080	4 087 037
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 295 205	1 383 731	1 465 748	1 515 364	1 631 846

Document soumis
au contrôle
le commissaire aux comptes

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 197 165 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, et l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 133 K€, ainsi que le maintien d'emploi(s).

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	1 294 300		4 755			1 299 055
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 294 300		4 755			1 299 055

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	1 224 723	
TOTAL	1 224 723	

Le mali technique fait l'objet d'une dépréciation de 244 945 €

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	40 314		4 500			44 814
Constructions sur sol propre	35 076					35 076
sur sol d'autrui	592 143					592 143
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 121 230		105 827		45 634	2 181 422
Instal., agencement, aménagement divers	61 391					61 391
Matériel de transport	39 657		13 711			53 368
Matériel de bureau, mobilier	202 264		9 694		50 492	161 467
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 092 075		133 732		96 126	3 129 681

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 300 537					5 300 537
Autres titres immobilisés	808 216		5 040		10	813 246
Prêts et autres immobilisations financières	1 213 568		51 906	5 040	33 462	1 226 972
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 322 321		56 946	5 040	33 472	7 340 756

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 3 233 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	66 088	3 998		70 086
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 088	3 998		70 086
Terrains	40 314	100		40 414
Constructions sur sol propre	35 076			35 076
sur sol d'autrui	591 614	529		592 143
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 879 251	86 108	45 634	1 919 725
Autres Instal., agencement, aménagement divers	58 045	2 613		60 658
Matériel de transport	31 195	8 915		40 110
Matériel de bureau, mobilier	182 777	7 047	50 029	139 794
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 818 272	105 312	95 663	2 827 921

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Dans le cas de l'entité cette durée d'utilisation n'est pas notablement différente de la durée d'usage retenue antérieurement à l'application du règlement CRC 2002-10.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	10 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 20 ans
Matériel & outillage	De 5 à 10 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 8 ans

Composants de 2ème catégorie/provision pour grosses réparation : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

**Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes**

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	237 092	98 831	178 824	157 099
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	281 567	25 239		306 806
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	518 659	124 070	178 824	463 905
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	244 945			244 945
			10 533		10 533
	Sur stocks et en-cours	3 136	4 459	3 136	4 459
	Sur comptes clients	6 840	5 784	6 840	5 784
	Autres		13 000		13 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	254 921	33 776	9 976	278 721
	TOTAL GENERAL	773 580	157 847	188 800	742 626

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	109 075	161 500	
	- financières	23 533		
	- exceptionnelles	25 239	27 300	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	244 945	10 533		244 945 10 533
Sur stocks et en-cours	3 136	4 459	3 136	4 459
Sur comptes clients	6 840	5 784	6 840	5 784
Autres		13 000		13 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	254 921	33 776	9 976	278 721

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 30/09/2016	Dépréciations	Net au 30/09/2016	Net au 30/09/2015
Matières premières, approvisionnements	28 792		28 792	30 625
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 798 753	4 459	4 794 294	4 675 364

Stocks

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce déduit les remises, rabais et ristournes.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Créances

Etat exprimé en euros	30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	34 161		34 161
Autres immobilisations financières	1 192 811	32 371	1 160 440
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 805	6 805	
Autres créances clients	53 452	53 452	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 599	2 599	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	194 669	194 669	
Taxes sur la valeur ajoutée	112 166	112 166	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	142 595	142 595	
Groupe et associés	1 822 602	1 822 602	
Débiteurs divers	840 209	840 209	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	151 909	151 909	
TOTAL DES CREANCES	4 553 977	3 359 376	1 194 601

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont la SOCIETE DE DISTRIBUTION ARESIENNE est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les sommes restant à percevoir au titre des ristournes sont évaluées au terme d'une centralisation, sur les systèmes de gestion de la société, des opérations par fournisseurs selon les différents articles, gammes de produits et accords négociés.

Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 061 398	1 061 398		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	4 080 033	1 519 994	2 404 152	155 887
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	424 529	424 529		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 656 371	3 656 371		
Personnel et comptes rattachés	1 182 719	1 182 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	769 840	769 840		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	61 923	61 923		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	272 573	272 573		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	96 381	96 381		
Dettes représentative de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	11 605 765	9 045 726	2 404 152	155 887

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Location financement : Crédit-Bail & Location Financière

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2016
VALEUR D'ORIGINE				260 000	97 900	357 900
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			225 333	9 452	234 785
	Dotation exercice			34 667	27 142	61 809
	TOTAL			260 000	36 594	296 594
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			255 128	29 484	284 612
	Redevances Exercice			23 276	28 251	51 527
	TOTAL			278 404	57 735	336 139
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				28 251	28 251
	entre 1 et 5 ans				18 791	18 791
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				47 042	47 042
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				979	979
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				979	979
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				31 077	28 251	59 328

Seules les informations les plus significatives sont communiquées.

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	22
Emprunts et dettes financières divers	9 721
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	653 641
Dettes fiscales et sociales	1 908 954
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 572 338

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	1 841
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	715 301
	717 141

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	151 909	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	151 909	

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	18 061,00	50,0000	903 050,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	18 061,00	50,0000	903 050,00

--

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2016
Capital social	903 050				903 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	90 305				90 305
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 715 536	1 010 554			4 726 090
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 516 262	(1 516 262)		1 701 417	1 701 417
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 225 153	(505 708)		1 701 417	7 420 861

Date de l'assemblée générale 23/03/2016

Dividendes attribués 505 708

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 505 708

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 719 445

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 719 445

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 195 709

Document soumis
au contrôle

responsable aux comptes

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat,
- du Crédit Impôt Compétitivité et Emploi (CICE).

Document soumis
au contrôle

Le commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/09/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 530 839	602 690	1 928 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(482 921)	(256 189)	(226 732)
RESULTAT COMPTABLE		2 047 918	346 501	1 701 417

(1) après retraitements fiscaux.

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi, le crédit d'impôt apprentissage et de la réduction d'impôt mécénat sont affectés au résultat courant.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	32 671
	Tascom	170 415
	Participation des salariés	194 881
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		397 967

Sont communiquées les bases fiscales significatives qui conduiront soit à un accroissement soit à une réduction de la dette future d'impôt.

Document soumis

au contrôle

de la Cour des Comptes

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

30/09/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	14	
	Professions intermédiaires	18	
	Employés	120	
	Ouvriers		
	TOTAL	152	

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS L'AUTO ARES	(567 745)	99,99	(45 563)
SCI LA MONTAGNE	2 646 072	99,99	315 311
SCI ARES EXPANSION	42 034	100,00	64 315
SAS ARES DISTRIBUTION	(13 687)	100,00	(2 450)
SAS ARES MULTIMEDIA	42 467	100,00	(1 591)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	5 300 537	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières	431 684	
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 822 602	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 205	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	249 987	
Autres produits financiers	1 293	
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		
Loyers payés et taxes foncières refacturées	1 095 778	

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	194 881 €
L'intéressement des salariés pour	261 031 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 171 748 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice	Exercice Précédent
Taux de croissance des salaires	1%	1%
Taux d'actualisation	1.5%	1.5%
Taux de rotation du personnel	1% / an constant	1% / an constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Document soumis
au contrôle

du commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 9

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
Cession immobilisations : VNC / Pdt de cession	473	10
Dotations et reprises s/ provisions non déductibles	25 239	
Litiges : charges / reprise sur provision	28 147	27 300
Pénalités	90	
Autres charges	371	

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	18 400 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Informations relatives aux parties liées - Anc 2014-03 - Art 832-16 / Art 833-16

Liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

NEANT

Document soumis
au contrôle
du commissaire aux comptes